

D'Eppe-Sauvage à Sivry, le voyage de la cigogne noire ValSy



Une randonnée proposée par Parc Naturel Régional de l'Avesnois

Dans la collection baladavesnois, ce parcours vous permettra de découvrir les milieux forestiers et aquatiques.

Durée	1h 55	Difficulté	Facile
Distance	5,84 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	92 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	93 m	Commune	Eppe-Sauvage (59132)
Point haut	235 m	Région	Avesnois
Point bas	175 m		



Trace n° 2625200



Description

Parking : Porte des Fagnes ou Porte de Touvent à Sivry juste à la frontière.

(D/A) Vous êtes en Belgique. Dirigez-vous vers le camping et prenez à droite le sentier indiquant la Transylvestre vers l'Est. Suivez le balisage jaune de ce chemin de randonnée et arrivez à un virage à 90°.

(1) Suivez le sentier à gauche. Arrivé à une barrière en bois et une aire de pique-nique, continuez tout droit. Arrivez à l'extrémité d'une rue. Suivez à droite le circuit de la Transylvestre, vers l'Est. Empruntez les petits passages en bois. Vous atteignez l'étang Gallot. Poursuivez 50 m environ jusqu'à une passerelle.

(2) Au bout du chemin, empruntez la passerelle sur votre droite et la montée en rondins jusqu'à l'arbre mort. Le sentier longe la frontière.

(3) Passez une barrière en bois et suivez à droite la Transylvestre sur environ 800 m. Continuez tout droit au Sud, le chemin sort de la forêt et rencontre la Rue du Grand Rieux

(4) Tournez à droite. Quelques dizaines de mètres plus loin, sur votre droite l'Oatoire de Notre Dame de Walcours. Continuez tout droit jusqu'à la D83 et le lac dont la zone amont est surnommée "le Miroir du ValJoly" à [Eppe-Sauvage](#). Longez la route à droite jusqu'au prochain carrefour avec un arrêt de bus.

(5) Traversez la route et prenez à gauche au panneau arrêt de bus vers l'esociculture (pisciculture du brochet). Dirigez-vous vers l'observatoire de la station du ValJoly qui vous permet d'admirer l'étang et les oiseaux qui s'y posent régulièrement.

(6) Dos à l'observatoire, reprenez à gauche le sentier le plus haut, en cailloux

À la fourche, continuez par la droite. Arrivé à la route, traversez **prudemment** et empruntez le bas-côté pour vous diriger vers la gauche du rond-point et regagnez votre point de départ **(D/A)**.

Points de passage

- D/A Porte des Fagnes et de Touvent à Sivry**
N 50.128771° / E 4.144043° - alt. 227 m - km 0
- 1 Virage à gauche du sentier**
N 50.129074° / E 4.146618° - alt. 218 m - km 0.23
- 2 Passerelle et montée en rondins**
N 50.135003° / E 4.156989° - alt. 193 m - km 2.03
- 3 Panneau Transylvestre 8km**
N 50.13446° / E 4.165734° - alt. 232 m - km 2.71
- 4 Carrefour Rue du Grand Rieux**
N 50.126647° / E 4.162427° - alt. 224 m - km 3.64
- 5 Esociculture - Helpe Majeure (rivière) - Affluent de la Sambre**
N 50.122756° / E 4.154567° - alt. 184 m - km 4.63
- 6 Observatoire**
N 50.1248° / E 4.14773° - alt. 216 m - km 5.31
- D/A Porte des Fagnes et de Touvent à Sivry**
N 50.12873° / E 4.144096° - alt. 226 m - km 5.84

Informations pratiques

- Pour effectuer ce parcours et obtenir des informations, téléchargez l'application Baladavesnois avant de partir <https://www.parc-naturel-avesnois.fr/blo...>

Une fois installée, celle-ci fonctionne sans connexion.

Proposé dans le cadre du projet transfrontalier Interreg ValSy, piloté par Espace nature de la Botte du Hainaut (Belgique)

- Si vous possédez une paire de jumelles, prenez-la.
- Ce parcours n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite ou avec des poussettes.
- Prévoyez des chaussures adaptées
- Vêtements longs conseillés pour traverser les forêts
- Veillez aux périodes de chasse pendant lesquelles le parcours n'est pas accessible.

À voir

En complément de ce circuit vous pouvez effectuer le parcours avec l'application baladavesnois "À la découverte de la faune et flore secrètes Natura 2000 à Eppe-Sauvage".

Café Rando Nord® La vie Sauvage d'Eppe-Sauvage

<http://www.tourisme-avesnois.com/sejour...>

Café Rando Nord® Délices à Eppe-Sauvage

<http://www.tourisme-avesnois.com/sejour...>

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-d-eppe-sauvage-a-sivry-le-voyage-de-la-c/>

En savoir plus : *Parc Naturel Régional de l'Avesnois*

Email : annie.trocin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

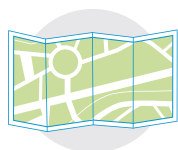
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



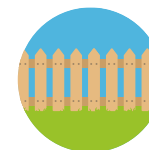
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



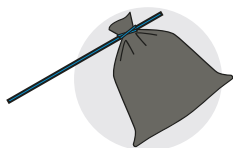
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



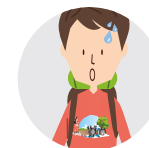
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.